



BAREME D'HONORAIRES D'AGENCE

(Applicable à compter du 1er janvier 2025)

VENTE DE BIENS IMMOBILIERS

Entre 0 euro et 100.000 euros : **7 % maximum du prix de vente**
Entre 100.001 euros et 200.000 euros : **6 % maximum du prix de vente**
Entre 200.001 euros et 300.000 euros : **5 % maximum du prix de vente**
Entre 300.001 euros et 400.000 euros : **4.5 % maximum du prix de vente**
Au-dessus de 400.001 euros : **4 % maximum du prix de vente**

Parking : **2.000 euros forfaitaires**

Viager : **15 % maximum du prix de vente**

Vente de fonds de commerces et cession de droit au bail : **12 % maximum du prix de vente**

(Les honoraires s'entendent TTC et sont à la charge du vendeur sauf convention contraire précisée dans le mandat).

LOCATION DE BIENS IMMOBILIERS

Bail d'habitation loi du 6 juillet 1989 (conforme au décret n°2014-890)

Honoraires de visite, constitution de dossier et rédaction de bail (charge bailleur et charge locataire)

- Zone très tendue **12€ / m² habitables maximum**
- Zone tendue **10€ / m² habitables maximum**
- Zone non tendue **8€ / m² habitables maximum**

Honoraires de réalisation d'état des lieux (charge bailleur et locataire)

- Toutes zones **3€ / m² maximum habitables**

Honoraires de rédaction de bail seul

300 euros TTC (50% charge bailleur et 50% charge locataire)

LOCATION DE PARKING/BOX

Honoraires de visite, constitution de dossier et rédaction de bail (charge locataire)

100 euros TTC forfaitaires

LOCATION A USAGE COMMERCIAL

Honoraires de location (avec rédaction d'acte) à la charge du preneur :

15% ht du loyer annuel soit 18% ttc (avec un minimum de 1250€)

L'ADRESSE – AGENCE DE VAIRES

SARL VSM Conseil et Transaction au capital de 1000€ - 44 avenue Jean Jaurès 77360 VAIRES SUR MARNE - RCS MEAUX - Siret 839 845 765 - APE 6831Z - CPI 77012018000032015
Garantie financière GALIAN numéro 150986Q pour un montant de 120.000€ - Sociétaire volontaire au réseau L'ADRESSE – Financièrement et Juridiquement indépendant